



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

A terme toute l'activité d'oblitération parisienne sera basculée sur les PIC de Gonesse et de Wissous

Les NEC de la PPDC Brune seront démontées durant le mois de juillet 2015 (du 20 au 24)

Courant 2016 ce seront les MTP de Villette et de Bonvin qui disparaîtront du paysage parisien

La CFDT demande que s'ouvrent des discussions sur la mise en place d'un véritable plan d'accompagnement social



CDSP DU 30 JUIN 2015

Mardi 30 juin 2015, l'ensemble des organisations syndicales était convié par la DSCC à participer à une commission de dialogue social à la Poste, appelée plus communément CDSP. Lors de cette audience, et suivant l'ordre du jour, ont été abordés les points suivants :

■ PROJET CONCENTRATION

La DSCC Paris veut élaborer un schéma de concentration parisien optimum pour réussir la qualité de service et permettre de développer des nouveaux services et de la logistique urbaine de proximité. Pour cela, elle table sur 3 volets :

- ▶ **Transférer l'oblitération sur les PIC**
- ▶ **Simplifier la préparation en PPDC**
- ▶ **Réduire l'utilisation de véhicules polluants et développer la collecte verte**

Ainsi du 20 au 24 juillet 2015, les NEC de la PPDC de Brune seront démontées et l'oblitération actuellement traitée sur ces machines basculera sur la PIC de Wissous. Puis ce sera courant 2016 le tour des MTP de Villette et de Bonvin de perdre leur oblitération au bénéfice des PIC de Wissous et Gonesse. Pour ces dernières aucun planning n'est encore établi. En revanche, une chose est sûre, elles disparaîtront bien du paysage parisien. L'objectif du Siège Courrier est de rapatrier toutes les machines de tri sur les PIC. Celui de la DSCC Paris, de rendre les flux courrier dans Paris moins vulnérables en les expédiant le plus tôt possible sur les PIC de Gonesse et Wissous. Pour cela, on simplifiera la préparation en PPDC en massifiant beaucoup plus et en s'organisant différemment afin d'utiliser beaucoup moins de véhicules.

Commentaires CFDT : La politique actuellement menée par le Siège Courrier est que toutes les MTP soient à terme rapatriées sur les PIC, et que les NEC jugées trop vétustes soient réformées. Cette décision est nationale et il sera difficile de s'y opposer. Pour autant, La Poste doit prendre en compte la situation des personnels travaillant autour de ces machines et qui ne souhaitent pas suivre l'activité sur les PIC. Il est primordial qu'ils puissent bénéficier d'un véritable plan d'accompagnement social où doit figurer des mesures financières à la hauteur du préjudice subi. Quant aux PIC prenantes, la récupération de cette activité doit faire l'objet d'un transfert d'emplois. De même la massification accrue ne doit pas dégrader les conditions de travail des agents qui récupéreront ces flux et qui les traiteront sur les MTP de Gonesse et Wissous.

■ FERMETURE DU CTED DE PANTIN

En raison de la baisse des volumes courriers et l'augmentation de la mécanisation, la DSCC Paris adapte une partie du schéma de traitement de la zone Paris Nord Gonesse. Elle optimise ses parcours en camion et son parc immobilier. Pour cela, elle a pris la décision de fermer le CTED de Pantin et de transférer une partie de ses activités sur la PIC. Actuellement le CTED a des activités courrier, colis, matériel et nouveaux services et opérations spéciales. Sur les activités courrier, les agents du CTED effectuent des tâches de tri manuel, de massification et oblitération de la concentration entre PDC du nord de Paris et la PIC. Ils traitent le billet et les Paris sans numéro. Mais aussi une partie de la dispersion RFX. Sur les activités colis, ils gèrent la concentration des colis et la massification en vrac vers la plateforme colis de Gennevilliers. Sur les activités matériel, ils réparent des CV 300 et régulent les flux et les stocks de matériels de conteneurisation. Quant aux nouveaux services, ils réceptionnent, préparent et dispersent des catalogues.



L'annonce de la fermeture du CTED Vient de tomber

La PIC de Gonesse récupérerait une partie de l'activité

La CFDT demande là aussi que s'ouvrent des discussions sur la mise en place d'un véritable plan d'accompagnement social. Même si nos collègues sur ce centre ne sont pas nombreux, ils ne doivent pas être oubliés pour autant.

Aujourd'hui le calendrier de transfert d'activité n'est pas encore établi. Une étude sera lancée prochainement pour savoir qui récupère quoi. La PIC de Gonesse risque de prendre le traitement des RFX et des FD. Des discussions sont en cours avec les colis pour qu'ils récupèrent cette activité puisque leur alvéole, située dans la zone d'activité, est proche de celle du CTED. Des entretiens de souhaits seront programmés avec les 14 personnes concernées (10 agents et 4 encadrants) afin que chacun puisse retrouver un poste.

Commentaires CFDT : Ce dossier nous laisse sans voix. Voilà encore peu de temps, nos collègues voyaient leur centre inauguré en grande pompe. On officialisait un centre d'entraide et on leur laissait croire qu'on en assurait ainsi la pérennité. Beaucoup sont touchés par des aptitudes réduites et rares seront ceux qui souhaiteront suivre l'activité sur la PIC de Gonesse. Il va donc falloir que La Poste prenne le temps nécessaire afin que chacun puisse retrouver un poste qui lui convienne. Pour cela, toutes les activités actuellement traitées par le CTED doivent exister demain, même si ce n'est plus à Pantin. Nos collègues doivent par la même occasion bénéficier d'un plan d'accompagnement social digne de ce nom, même s'ils ne sont pas nombreux. Quant aux colis, ils doivent être traités par une agence ColiPoste, et non pas un centre courrier. Ce sont les seuls équipés de matériels adaptés évitant ainsi les manipulations manuelles que nous avons toujours dénoncées au CTED.

S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS !



BULETIN D'ADHESION A LA CFDT SF3C

SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

POUR VOUS CONTACTER

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone (personnel) :

Portable :

Email (personnel) :

Entreprise :

Établissement :

Code APE/NAF :

Activité ou convention collective :

Adresse :

Téléphone (professionnel) :

Fax (professionnel) :

Email (personnel) :

Employé / Ouvrier
 Technicien / Agent de maîtrise
 Cadre

Métier :

Grade / Groupe
 Fonction
 Cadre
 Non cadre